

L'écriture radio : quelques éléments

L'habillage sonore

Il participe à l'identité de l'émission, à sa « couleur » : c'est l'ensemble des sons (générique, jingles, virgules, tapis) qui sont diffusés entre les interventions des journalistes et qui sont autant de ponctuations sonores de la parole. Cet habillage a deux fonctions :

- Attirer et retenir l'attention des auditeurs.
- Faciliter la compréhension des informations.

Générique (de début ou de fin) : extraits de musique diffusés au début et à la fin de l'émission. Le générique doit être assez court (30"/40"). Souvent on baisse peu à peu le générique de début et on crée un fondu enchaîné avec la voix du présentateur qui va alors « parler sur tapis ».

De la même manière à la fin de l'émission, on peut lancer le générique à un volume faible, pendant que l'animateur parle encore (annonçant la prochaine émission, remerciant ses invités...etc) puis augmenter le volume peu à peu.

Lorsque le générique est très court, on l'appelle aussi parfois « jingle ».

Jingles : Courte séquence sonore mêlant voix, musique, bruitages qui introduit et identifie une émission. Il permet l'identification d'une émission régulière ou d'une antenne radio.

Virgules (ponctuations sonores très brèves). Virgule : élément simple, très bref (environ 5") qui articule deux moments radiophoniques : au milieu d'une chronique, entre deux publicités... Elle est une sorte de ponctuation brève, souvent sous forme d'une phrase musicale ou d'un bruitage.

Elle peut aussi permettre des changements d'intervenants dans le studio

Tapis : Musique qui passe en bruit de fond (à l'arrière plan) durant une prise de parole (Souvent en début et en fin d'émission)

Ambiance : ensemble des bruitages propres à un environnement.

Bruits : sons destinés à simuler toute matière ou éléments de la réalité.

Top horaire : indicatif spécial diffusé à intervalle régulier (à chaque heure). Il annonce l'heure et la station de diffusion et donne ainsi des repères à l'auditeur.

L'organisation d'un reportage

Lancement : phrase qui permet à l'animateur d'introduire ce qui va suivre (interview, chronique,...). Et au début d'une émission ou d'un reportage, c'est un texte d'introduction qui permet de « lancer », c'est-à-dire d'introduire un sujet en le présentant de manière concise et accrocheuse.

C'est également un geste de la main, dirigé vers le technicien pour lui faire signe de diffuser un PAD (prêt à diffuser : son, reportage, interview...déjà monté et que l'on va intégrer directement), ou vers l'animateur pour lui faire signe de commencer)

Un lancement est structuré en trois parties. Voir le site « 24h dans une rédaction » qui est très complet : accroche - informations essentielles (5W) - angle. [La page sur le lancement](#) sur le site de 24h dans une rédaction.

Angle : point de vue choisi pour aborder un sujet. Aspect du sujet que l'on choisit de mettre en valeur.

Accroche ou attaque : présentation brève et précise d'un sujet par un journaliste, qui doit retenir l'attention de l'auditeur, « l'accrocher », et lui donner envie d'écouter la suite.

Sommaire : au début de l'émission et au cours de celle-ci, le présentateur annonce ou rappelle les étapes de l'émission. Souvent, l'annonce du sommaire se fait dans un ordre inverse de la chronologie, pour commencer par ce qui sera le plus éloigné et finir par ce qui va suivre immédiatement.

Exemple :

«Au programme, une interview de Didier, cuisinier dans un restaurant deux étoiles ; un micro-trottoir pour lequel nous avons interrogé les élèves de l'école ; et puis des chroniques sur Noël et sur les fêtes de fin d'année. Mais on commence tout de suite avec Sélène qui va nous parler de Noël dans le monde.».

Annnonce (amorce, préambule) / désannonce : on utilise ces termes en ce qui concerne particulièrement les pauses musicales. On annonce et on désannonce chaque morceau.

Exemple : «Restez avec nous sur Radio Campus Rennes ; dans la seconde partie de l'émission nos invités aborderont le thème de la fonte des glaces mais avant cela, on retrouve Georges Brassens : "L'Auvergnat" ».

Puis, après la musique (désannonce) : « A l'instant, c'était Georges Brassens, "L'Auvergnat", un titre enregistré en 1965 ».

On annonce ou désannonce aussi une rubrique, un invité, etc.

Relance : l'animateur reprend la parole pour un petit moment ou deux animateurs se passent la parole.

Conducteur : document qui décrit minutieusement le déroulement d'une émission. Il impose, seconde par seconde, la conduite de chacun : le présentateur, les invités, les techniciens.

Développement : vient après l'accroche et avant la chute. Il est le plus souvent construit selon la structure appelée « pyramide inversée » où l'on donne d'abord les informations essentielles (qui ? quoi ? quand ? où), puis des informations complémentaires (comment ? pourquoi ?).

Pied : information complémentaire donnée par le présentateur à la fin d'une chronique ou d'une interview pour la conclure et faire la transition.

Sources :

[lexique de Radio Campus Rennes](#)

[lexique de RFI](#)

le site [24h dans une rédaction](#)

CLEMI Toulouse - Oct 2017